

ANNANNE

**ÉTAT
D'AVANCEMENT
DES PLANS DE
TRANSFORMATION
MINISTÉRIELS**



INTRODUCTION

Lors du 2^e comité interministériel de la transformation publique du 29 octobre 2018, le Gouvernement a présenté sa stratégie nationale pour la transformation de l'action publique. Il a rendu public à cette occasion les plans de transformations de chaque ministère.

Ces Plans de transformations ministériels (PTM) traduisent, en 2018, les priorités d'action de chaque ministère, déclinées en chantiers, comprenant une ou plusieurs réformes.

Une attention renforcée du Premier ministre est portée à la mise en œuvre de ces PTM dont l'état d'avancement est présenté ici.

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Mettre en œuvre activement la nouvelle politique d'aide publique au développement (APD)	
Veiller au respect des orientations géographiques, sectorielles et d'équilibre bilatéral/multilatéral arrêtées au comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) de février 2018	100 %
Participer activement à la mise en place de la nouvelle gouvernance de l'APD, en particulier en réunissant le conseil d'orientation stratégique sur une base au minimum annuelle	95 %
Préparer un projet de loi de programmation de l'APD à adopter courant 2019	100 %
Poursuivre l'investissement dans la diplomatie économique	
Mener à bien la réforme du dispositif de soutien aux entreprises exportatrices (mise en place des guichets uniques en régions, dévolutions aux chambres de commerce à l'étranger, réforme des financements exports)	100 %
Participer activement, en collaboration avec le ministère de l'Économie et des Finances, au dispositif de suivi « grands contrats » civils (une vingtaine au maximum)	100 %
Animer les travaux du comité interministériel du tourisme en vue de parvenir à des décisions concrètes lors des réunions semestrielles présidées par le Premier ministre, et ensuite assurer un suivi étroit de leur mise en œuvre	90 %
Sur les urgences hors crise de sécurité, notamment les migrations et le climat, contribuer à la mise en œuvre d'une réponse européenne efficace	
Promouvoir une approche rigoureuse et juste face au défi migratoire, en mettant en œuvre les décisions des Conseils européens	50 %
Favoriser l'autonomie européenne, en particulier dans les domaines économique et stratégique, notamment en impulsant de nouveaux partenariats industriels	80 %
Poursuivre la mise en œuvre de l'accord de Paris, en mobilisant les pays signataires à le ratifier et en contribuant à la réussite des trois grandes initiatives (Afrique Renewable Energy Initiative, Alliance Solaire Internationale, CREWS)	95 %
Piloter la réforme des réseaux de l'État à l'étranger	
Présenter d'ici la fin de l'année 2018 le projet de contrat de transformation des réseaux à l'étranger	100 %
Veiller à sa bonne exécution annuelle pour atteindre les objectifs fixés, notamment la cible de -10 % de masse salariale sur le périmètre État et opérateurs sous plafond	100 %
Simplifier les démarches administratives et améliorer la qualité du service	
Expérimenter la dématérialisation de l'état-civil des Français nés à l'étranger (établissement/exploitation des actes d'état civil)	50 %
Mettre en œuvre le portail France-Visas	60 %
Animer les consultations citoyennes sur l'Europe	
Mener à bien les consultations citoyennes sur l'Europe	100 %
Réussir les négociations européennes	
BREXIT	90 %
Adopter le cadre financier pluriannuel post 2020	100 %
Veiller à la mise en œuvre du discours de la Sorbonne	95 %

Ministère de la Transition écologique

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Mettre en œuvre les mesures du Plan climat	
Suivre la mise en place des mesures de solidarité climatique : prime à la conversion des véhicules et bonus aux véhicules électriques ; chèque énergie ; prime pour le remplacement des chaudières fioul	100 %
Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments en simplifiant l'éco-prêt à taux zéro (projet de loi de finances 2019) et transformant le crédit d'impôt transition énergétique en prime pour les ménages modestes (projet de loi de finances 2020)	100 %
Finaliser le nouveau plan national d'adaptation au changement climatique	100 %
Déployer la prime à la conversion vers des véhicules moins polluants	82 %
Accompagner la mise en place de la loi d'orientation des mobilités, notamment au travers du Plan vélo	79 %
Déployer la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)	
Préparer le projet de loi et les décrets d'application	67 %
Accompagner l'arrêt des centrales à charbon d'ici 2022	80 %
Proposer une stratégie nucléaire et ses conséquences sur EDF et Orano	100 %
Définir le calendrier des appels d'offres pour les énergies renouvelables durant le quinquennat, notamment concernant l'éolien offshore	90 %
Mettre en œuvre le Plan biodiversité et améliorer la gestion de l'eau	
Participer au verdissement de la politique agricole commune (PAC)	80 %
Adopter la stratégie de lutte contre la déforestation importée et porter sa déclinaison à l'échelle européenne	60 %
Elaborer une méthode et mettre en œuvre les dispositifs de lutte contre l'artificialisation des sols	60 %
Finaliser et mettre en œuvre le plan chasse	90 %
Assurer le suivi de la réintroduction des ours dans les Pyrénées	95 %
Mettre en œuvre les conclusions de la première séquence des assises de l'eau sur l'investissement dans les réseaux et mener la 2 ^e séquence (« économiser, protéger et partager la ressource en eau »)	75 %
Mettre en œuvre la fusion entre l'Agence française pour la biodiversité et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage	100 %
Préparer la décision sur la montagne d'or en Guyane	100 %
Économie circulaire	
Mettre en œuvre la feuille de route pour l'économie circulaire	60 %
Porter au niveau européen des normes ambitieuses de réduction des plastiques à usage unique	100 %
Santé environnement	
Mettre en œuvre les feuilles de routes qualité de l'air avec les collectivités	63 %
Poursuivre la réforme des mécanismes d'évaluation des substances et produits chimiques au niveau européen	100 %
Négocier une stratégie européenne sur les perturbateurs endocriniens	90 %
Réformer le ministère (MTES + MT + MCTRCT)	
Réformer l'administration territoriale, adapter les administrations centrales, déconcentrer et les adapter aux enjeux du numérique	75 %

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Faire adopter la loi d'orientation des mobilités	
Présenter un projet de loi en Conseil des ministres en novembre 2018	100 %
Achever les concertations sur le financement et la programmation des infrastructures	100 %
Déployer le Plan vélo	79 %
Présenter au dernier trimestre 2018 un engagement commun des principales métropoles concernées et de l'État en faveur du déploiement des zones à faibles émissions et plus généralement de la mobilité propre	100 %
Présenter avant fin 2018 une stratégie sur l'équilibre et la régulation du secteur taxis/VTC	100 %
Assurer la concertation pour accompagner l'ouverture de la concurrence des bus en Île-de-France	100 %
Mettre en œuvre la réforme de la SNCF de manière proactive	
Mettre en place le nouveau groupe SNCF au 1 ^{er} janvier 2020	100 %
Faire aboutir les chantiers prioritaires de la convention de branche au 1 ^{er} janvier 2020	100 %
Suivre le rétablissement de productivité demandée à la SNCF	70 %
Faire en sorte que la mise en concurrence soit effective sur certaines lignes TER et Intercités avant la fin du quinquennat	75 %
Mettre en œuvre la réforme des ports	
Réviser le modèle économique des ports	100 %
Proposer une stratégie de l'État pour les grands ports maritimes avant fin 2018	100 %
Mettre en œuvre la réforme de la gestion des routes	
Proposer une stratégie de gestion du réseau routier national non-concédé à l'automne 2018	50 %
Étudier la pertinence de la création de Routes de France	90 %
Définir et mettre en œuvre une stratégie nationale pour le transport aérien	
Améliorer le niveau de sécurité et la capacité du ciel français	70 %
Poursuivre la transition énergétique et écologique du secteur, en particulier par des biocarburants aéronautiques (fin 2018/T1 2019)	85 %
Étudier puis mettre en œuvre une politique pour la compétitivité du pavillon français	65 %
Proposer une politique raisonnée de desserte aérienne des territoires les plus enclavés (fin 2018/T1 2019)	60 %
Veiller à la réalisation des projets à enjeux - Réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique	73 %

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Maîtriser les fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui	
Dédoublage des classes de CP et CE1 en REP et REP + à la rentrée 2019 depuis 2020, décision d'étendre la mesure aux grandes sections	100 % 15 %
Interdiction du téléphone portable au collège dès rentrée 2018	100 %
L'âge de l'instruction obligatoire abaissé à 3 ans dès la rentrée 2019	90 %
Déploiement du dispositif « Devoirs faits »	75 %
Enrichissement de l'offre pédagogique au collège	85 %
Mettre en œuvre la réforme du lycée du BAC	
Préparer la suppression des filières (1 ^{res} évolutions de la 2 ^{nde} en 2018-19, nouveaux programmes 2 ^{nde} et 1 ^{re} rentrée 2019, Terminale rentrée 2020)	100 %
Introduction d'une part de contrôle continu dans le baccalauréat	100 %
Réforme de l'orientation (partage des compétences avec les régions, en 2 ^{nde} , 54 h découverte des secteurs professionnels et des formations supérieures, 2 professeurs principaux en terminale, stage d'observation en milieu professionnel de 5 jours en 3 ^e)	80 %
Mettre en œuvre la réforme de la voie professionnelle	
Mettre en place une nouvelle génération de campus des métiers et qualifications avec les régions, 3 campus par région d'ici 2022	60 %
À partir de la rentrée 2019, les enseignements de 2 ^{nde} professionnelle organisés par « famille de métiers »	60 %
Ouverture d'une formation par l'apprentissage dans chaque lycée professionnel	60 %
Nouveaux diplômes pour tenir compte des mutations économiques, transition énergétique et révolution numérique, transformation des filières fragiles et insérant peu	75 %
Mieux évaluer le système scolaire	
CP, CE1 et 6 ^e : évaluation individuelle systématique, standardisée et nationale ; test de positionnement en classe de 2 ^{nde}	100 %
Accompagnement personnalisé adapté aux élèves	cf. devoirs faits
Création d'une instance d'évaluation des établissements	100 %
Mise en œuvre du programme d'évaluation (objectif créé en 2021, après installation de l'instance)	50 %
Favoriser la convergence des diplômes et des échanges au niveau européen	30 %
Incarner la politique de la jeunesse de l'engagement et dessiner le Service national universel (SNU)	
Réorganiser l'administration territoriale et centrale	
Placer les académies au périmètre des régions au 1 ^{er} janvier 2020	85 %
Déconcentrer et renforcer la gestion de proximité	80 %
Rapprocher les Centres d'information et d'orientation (CIO) des établissements	70 %
Réformer l'administration centrale	100 %
Moderniser la gestion des RH, diversifier le recrutement	
Amélioration du remplacement	80 %
Développer les RH de proximité et former les personnels	75 %
Attractivité des métiers et des parcours de l'Éducation nationale	60 %

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Réussir les JOP24 et en assurer l'héritage par une préparation efficace	
Définir et mettre en œuvre la stratégie de la haute performance	60 %
Travailler l'héritage des JO avec l'ensemble des acteurs	80 %
Assurer le déroulement des investissements, en respectant les délais et les enveloppes budgétaires	75 %
Mettre en place des actions afin que tous les Français, quel que soit le territoire, soient concernés par les JO	70 %
Développer l'économie et l'innovation du sport pour passer de 1,8 à 2 % du PIB	
Mettre en œuvre une stratégie nationale sport santé	
Instruire les conditions de mise en place de la « prescription d'activité physique adaptée », formations des médecins généralistes, implication des fédérations	70 %
Réaliser une cartographie de sports à pratiquer dans le cadre de l'accompagnement sport – santé	70 %
Définir avec le ministère de la Santé la « stratégie sport santé » : lutter contre la sédentarité et l'inactivité sportive, développer les expérimentations avec les différents acteurs (associations, maisons de la santé, CHU...)	65 %
Développer la communication sur l'apport de l'activité physique	70 %
Augmenter de 3 millions le nombre de pratiquants	
Développer les offres sportives à destination de tous les publics sous toutes les formes (clubs, numérique, familial, amateurs, personnes en situation de handicap, personnes âgées)	65 %
Accompagner les mutations des activités sportives des fédérations et des clubs	60 %
Assurer une passerelle efficace entre la pratique du sport à l'école et la pratique du sport en clubs ou en associations	50 %
Corriger les inégalités d'accès à la pratique : prioriser le soutien aux équipements sportifs et développer la pratique des publics les plus éloignés	70 %
Favoriser le développement de la pratique d'activités sportives et physiques en entreprise	70 %
Réformer le ministère	
Réformer l'administration territoriale, adapter les administrations centrales, déconcentrer au niveau départemental	70 %
Installer une Agence nationale d'appui, d'évaluation et de financement du sport	100 %
Responsabiliser et autonomiser le monde sportif	-
Moderniser le réseau des conseillers techniques sportifs, faire évoluer leurs missions en lien avec les fédérations	60 %
Sécuriser les acteurs et réguler le sport	
Renforcer l'éthique	30 %
Lutter contre toutes les formes de discrimination	75 %
Compétitivité et régulation économique	75 %
Contribuer à la lutte contre le dopage	80 %
Déployer les mesures de lutte contre la radicalisation	65 %
Participer à la lutte contre les violences, notamment faites aux enfants	80 %

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Poursuivre la construction de l'Europe de la Défense	
Contribuer à la réflexion sur l'architecture européenne de sécurité et de défense	90 %
Mettre en œuvre l'Initiative européenne d'intervention (IEI) et la Coopération structurée permanente (CSP)	90 %
Déployer une stratégie spatiale de défense au niveau national et dans le cadre européen	90 %
Mettre en œuvre la loi de programmation militaire 2019-2025	
Publier les décrets d'application	100 %
Adapter les effectifs selon les priorités définies	100 %
Tenir les jalons des programmes d'équipement structurants	74 %
Déployer l'intégralité des mesures du plan Familles	56 %
Élaborer les partenariats industriels franco-allemands relatifs aux grandes capacités militaires	
Améliorer l'efficacité du maintien en condition opérationnelle (MCO)	
Poursuivre la réforme engagée du MCO aéronautique	95 %
Mettre en œuvre la réforme du MCO terrestre	80 %
Conduire une revue du MCO naval	100 %
Contribuer à la définition et au succès du Service national universel	
Favoriser le recrutement et la formation de l'encadrement du SNU	100 %
Préparer la contribution du ministère à la phase 2	100 %
Moderniser le ministère	
Conduire la réforme de la DGA	100 %
Adapter et moderniser le système RH du ministère	40 %
Déployer le nouveau logiciel de paiement des soldes en remplacement du système LOUVOIS	100 %
Réformer le dispositif de soutien territorial des armées, en particulier dans le domaine de l'administration	95 %
Poursuivre les évolutions dans les domaines de l'habillement et de l'alimentation	92 %

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Mener à bien la réforme de la constitution	
Porter le texte constitutionnel devant le Parlement et coordonner la rédaction des lois organiques qui en découleront	En attente d'arbitrage
Faire voter le projet de loi de programmation et de réforme de la Justice	100 %
Mettre en œuvre la nouvelle politique de peines et le plan pénitentiaire	
Porter la réforme législative dans le projet de loi de programmation et de réforme de la justice	100 %
Déterminer la cartographie et la typologie exactes des projets immobiliers à achever ou conduire, en lien avec les élus locaux	95 %
Mettre en place l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice	100 %
Mettre en place le droit de vote des détenus	100 %
Recruter les effectifs nécessaires	100 %
Conduire la transformation numérique du ministère de la justice	
Achever la remise à niveau du matériel et des réseaux	75 %
Ouvrir au public le portail du justiciable	95 %
Achever la dématérialisation de la délivrance du casier judiciaire B3	100 %
Conception et développement du portail des juridictions (Portalis) pour les Conseils prud'hommes (CPH)	100 %
Conduire le déploiement du portail des juridictions (Portalis) pour les CPH	10 %
Conduire la dématérialisation de la procédure pénale	33 %
Dématérialiser et sécuriser la délivrance de l'aide juridictionnelle	70 %
Concevoir et expérimenter le portail de détention	85 %
Accompagner les professionnels utilisateurs dans le changement	50 %

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (1/2)

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Faire voter le projet de loi relative à la croissance et la transformation des entreprises et prendre les textes d'application	
Assurer le vote de la loi PACTE au Parlement et prendre sans délai les textes d'application, en particulier sur le registre des entreprises, le droit des suretés, la sécurité économique, l'attractivité	98 %
Développer la participation et l'intéressement	30 %
Réformer l'épargne retraite	70 %
Développer le risque capital	100 %
Gérer activement les participations publiques	
Mettre en œuvre les cessions prévues par Pacte (ADP, FDJ, Engie)	50 %
Finaliser le rapprochement entre la Caisse des dépôts et La Poste	100 %
Contribuer à la Programmation pluriannuelle de l'énergie (EDF)	100 %
Veiller à la bonne mise en œuvre de la réforme de la SNCF	100 %
Porter la stratégie de la France dans l'agenda européen et international	
Défendre à l'Eurogroupe notre stratégie de finances publiques et de réformes structurelles	80 %
Mettre en œuvre la fiscalité du numérique	40 %
Mise en œuvre de la feuille de route de la zone euro	80 %
Assurer la présidence française du G7 en 2019 pour le volet finances	100 %
Promouvoir les discussions commerciales multilatérales en matière commerciale	85 %
Contribuer à l'agenda de la nouvelle Commission en matière de services financiers, industrie et innovation	100 %
Souveraineté économique européenne	100 %
Attractivité	100 %
Aide publique au développement	50 %
Faire vivre la politique industrielle et la politique d'innovation	
Formuler des propositions pour renforcer la compétitivité de l'industrie française, y compris dans son volet international	100 %
Signer des contrats de filière ambitieux dans chacun des 18 Comités stratégiques de filière du Conseil national de l'industrie	100 %
Mettre en œuvre le plan pour l'industrie du futur, la digitalisation et la montée en gamme des entreprises industrielles	52 %
Piloter l'initiative « territoires d'industrie »	80 %
Définir au sein du Conseil de l'innovation une politique d'innovation cohérente et ambitieuse et veiller au bon fonctionnement du fonds pour l'industrie et l'innovation (grands défis d'innovation et le plan deep tech)	85 %
Plan franco-allemand pour les batteries	100 %
Sécurité économique	85 %
Réformer les aides et l'accompagnement des entreprises	
Mettre en œuvre la réforme des Chambres de commerce et d'industrie (CCI)	90 %
Lancer la réforme des Centres techniques industriels (CTI)	100 %
Mettre en œuvre la réforme des pôles de compétitivité	100 %
Supprimer les niches fiscales et les dispositifs budgétaires inefficaces	100 %
Réformer le ministère	
Réformer les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et la direction générale des entreprises (DGE)	90 %
Réformer la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)	50 %
Adapter les réseaux à l'étranger	85 %
Déconcentrer	100 %

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (2/2)

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Moderniser le recouvrement de l'impôt et son contrôle	
Réussir la réforme du prélèvement à la source	100 %
Poursuivre l'unification du recouvrement fiscal et social	33 %
Améliorer le ciblage du contrôle notamment par le recours à l'Intelligence Artificielle et le datamining	50 %
Supprimer les petites taxes	75 %
Élaborer un contrat de transformation avec la direction générale des finances publiques (DGFIP) d'ici la fin 2018	100 %
Préparer le Brexit	98 %
Réorganiser le réseau territorial de la DGFIP	40 %
Déployer une nouvelle gestion publique	
Moderniser la procédure budgétaire dans le cadre de la réforme constitutionnelle	En attente
Définir et mettre en œuvre une nouvelle politique immobilière	50 %
Moderniser les cadres de gestion et responsabiliser les gestionnaires	75 %
Supprimer le numéraire dans le réseau de la DGFIP	70 %
Expérimenter l'agence comptable dans les collectivités territoriales	Abandon
Expérimenter le compte financier unique dans les collectivités territoriales	50 %

Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Déployer la politique de cohésion des territoires	
Créer l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)	100 %
Adapter l'action de l'État pour les territoires en difficulté	Sans objet
Déployer l'agenda rural du Gouvernement	70 %
Déployer le plan Cœur de villes	80 %
Tenir les objectifs de couverture numérique du territoire	63 %
Mettre en place un programme de développement des tiers lieux	63 %
Suivre les contrats territoriaux spécifiques (Bassin minier, Creuse, Littoral 21...)	80 %
Renforcer le dialogue avec les collectivités et accompagner la transformation des territoires	
Renforcer le dialogue avec les collectivités dans le cadre de la Conférence nationale des territoires (CNT) rénovée	100 %
Promouvoir et assurer le respect des termes du « pacte financier » entre l'État et les collectivités, en lien avec le MACP	100 %
Préparer et accompagner les évolutions institutionnelles structurantes : Grand Paris, métropoles européennes	100 %
Revoir les modes de contractualisation avec les collectivités	100 %
Approfondir le baromètre de la cohésion des territoires en lien avec les associations d'élus locaux	100 %
Coordonner l'action gouvernementale en faveur de la Corse	100 %
Conduire le dialogue sur l'évolution institutionnelle de l'Alsace	100 %
Mobiliser pour les quartiers	
Réformer les modes d'intervention de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et conventionner la quasi-totalité des projets ANRU d'ici l'été 2019 (150 – 200 quartiers d'ici la fin 2018)	89 %
Déployer le plan sur les copropriétés dégradées	90 %
En lien avec le ministère du Travail, renforcer le déploiement des emplois francs	100 %
Animer les pactes signés dans le cadre du plan avec les entreprises, les associations, les collectivités	65 %
Développer les attributions de logement social en faveur des plus modestes en évitant les concentrations sur les mêmes quartiers	50 %
Veiller à la mobilisation des autres ministères sur la mise en œuvre du plan et mettre en place les volets qui dépendent du ministère	85 %
Mettre en œuvre la loi ELAN (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique), la Réduction de loyer de solidarité (RLS) et mener les actions prioritaires	
Prendre dans les 6 mois les décrets d'application de la loi	100 %
Accompagner la mise en place des premiers projets partenariaux d'aménagement et des premières Grandes Opérations d'Urbanisme	100 %
Avancer dans la dynamique de simplification du code de la construction et de l'habitation	90 %
Mener à bien la réorganisation des bailleurs sociaux d'ici 2021	70 %
Mobiliser les outils de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) pour accompagner les projets locaux	100 %
Définir les conditions et expérimenter de nouvelles politiques de loyer dans le secteur HLM	50 %
Suivre l'évolution de la construction par territoire	100 %
Mener les actions prioritaires (lutte contre la vacance de logements, plan 60 000 logements étudiants et 20 000 logements jeunes, mobilisation du foncier public et privé, transformation de bureaux en logements, lutte contre la précarité énergétique, lutte contre les marchands de sommeil)	41 %
Réformer le calcul des APL avec la contemporanéité des ressources	
En lien avec le ministère de la Santé et des Solidarités et le ministère de l'Action et des Comptes publics, mettre en œuvre la réforme au printemps 2019	100 %
Déployer le plan logement d'abord	
Créer 50 000 places « logement d'abord » (création de pensions de famille et mobilisation du parc privé)	58 %
Avoir une connaissance plus fine des publics à la rue dans les métropoles à enjeu, avec le développement de la professionnalisation des maraudes et en lien avec les démarches des collectivités d'opérations de décompte des SDF	50 %
Réformer le ministère	
Contribuer à la réforme de l'administration territoriale, adapter les administrations centrales, déconcentrer et s'adapter aux enjeux numériques	75 %

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Lutter efficacement contre le terrorisme	
Mettre en œuvre les outils de la loi Sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme du 30 octobre 2017	100 %
Déployer le plan d'action contre le terrorisme présenté le 13 juillet 2018	100 %
Faire reculer l'insécurité au quotidien	
Assurer le déploiement de la police de sécurité du quotidien, dans toutes ses composantes (renforcement de la présence policière, lutte contre les incivilités, lutte contre l'économie souterraine et la criminalité organisée)	95 %
Porter, avec le Garde des Sceaux, la réforme de la procédure pénale	50 %
Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de lutte contre l'économie souterraine et la criminalité organisée	80 %
Concentrer policiers et gendarmes sur leurs missions opérationnelles par une politique de substitution par des personnels administratifs ou techniques	95,5 %
Mettre en œuvre les décisions du comité interministériel de la sécurité routière du 9 janvier 2018	100 %
Mettre en œuvre une politique migratoire maîtrisée et équilibrée	
Réduire à 6 mois en moyenne le délai d'instruction des demandes d'asile	30 %
Renforcer l'effectivité des décisions d'éloignement	65 %
Doubler les heures d'apprentissage du français pour les primo-arrivants et favoriser leur insertion professionnelle	90 %
Prendre part, avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, aux travaux communautaires et aux dialogues migratoires avec les pays d'origine et de transit	70 %
Maintenir un haut niveau d'engagement dans le contrôle aux frontières, la lutte contre les filières et la gestion des secteurs de regroupement	80 %
Ancrer l'islam de France dans la République	
Renforcer la gouvernance des associations culturelles et l'encadrement des financements étrangers	70 %
Conduire le dialogue avec les cultes	100 %
Réformer le ministère	
Intégrer la fonction achat	100 %
Créer une direction du numérique dotée d'une capacité transverse d'arbitrage et de pilotage financier	100 %
Alléger les échelons centraux (cabinets, états-majors) en déconcentrant les décisions de gestion	90 %
Tirer les conséquences des audits déclenchés à l'été 2018 en renforçant le rôle du Secrétariat général dans le pilotage budgétaire et les décisions impactant la masse salariale	100 %
Réformer l'administration territoriale de l'État	
Faire évoluer l'organisation et le fonctionnement des services déconcentrés de l'État dans une logique de déconcentration, de modularité et de mutualisation	100 %

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

(1/2)

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Mettre en œuvre les ordonnances Travail pour privilégier la négociation collective	
Réduire le nombre de branches en utilisant les instruments légaux et en mettant en place les instruments adaptés	100 % de l'objectif initial 2018
Accompagner les entreprises, les branches et les salariés dans la mise en œuvre des nouvelles dispositions des ordonnances travail, réussir la révolution culturelle du droit du travail	
- Nombre d'accords signés dans les entreprises de moins de 50 salariés ; cible de 100 000 accords en 2022. Soit 10 % des entreprises concernées	79,2 %
- Nombre d'accords par taille d'entreprise avec focus sur performance collective ; cible de 1 000 en 2022 (cible fixée en 2019)	73,8 %
Transformer l'assurance chômage	
Mettre en œuvre la remise à plat de la réglementation d'assurance chômage en élaborant les textes nécessaires (réglementaires et le cas échéant législatifs)	90 %
Mettre en œuvre l'élargissement de l'assurance chômage aux démissionnaires et créer un droit à indemnisation chômage pour les travailleurs indépendants	100 % des objectifs 2018
Moderniser le Service public de l'emploi	
Initier et accompagner le rapprochement entre Cap emploi et Pôle emploi et transformer l'offre de services en direction des personnes handicapées, en intégrant l'ensemble des opérateurs	
- élaboration d'une convention cadre nationale	100 %
- pilotage par Pôle emploi des missions Cap emploi relatives à l'accompagnement des DOETH	100 %
- Déploiement du lieu unique et offre de service intégrée	25 %
Mettre en œuvre des expérimentations de rapprochement et fusion éventuelle de missions locales avec Pôle emploi et engager le travail sur le patrimoine commun	Réforme en cours de reformulation
Piloter et structurer les missions locales à l'horizon 2022 (nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs)	80 %
Mettre en œuvre la convention tripartite État / Unédic / Pôle emploi 2019/2022	100 %
Refonder l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) pour lui permettre d'assurer de manière soutenable ses missions	90 %
Transformer l'apprentissage et la formation professionnelle pour investir massivement dans les compétences correspondant aux besoins des entreprises	
Transformer l'apprentissage	100 %
Plan d'investissement compétences (PIC) : négocier et finaliser les pactes régionaux	80 %
PIC : lancer la prépa apprentissage	100 %
PIC : lancer et assurer l'exécution des appels à projets nationaux	90 %
PIC : suivre l'exécution du plan et des formations	90 %

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion (2/2)

Lutter contre la pauvreté par le travail et l'insertion dans l'emploi	
Déployer les emplois francs	100 %
Mettre en œuvre l'accompagnement spécifique issu du plan pauvreté	80 %
Transformer la santé au travail	
Accompagner et mettre en œuvre la réforme de la santé au travail pour améliorer l'offre de soins, notamment en direction des PME-TPE	60 %
Lutter contre le travail illégal et les formes de détachement irrégulières	
Mettre en œuvre une nouvelle stratégie de lutte contre le travail illégal (LTI)	100 % de l'objectif fixé pour 2020
Mettre en œuvre les mesures sur le détachement et augmenter les contrôles	100 % de l'objectif fixé pour 2020
Réaliser l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes	
Garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	84 %
Réformer le ministère	
Renforcer l'action de l'inspection du travail sur les thèmes prioritaires	80 %
Réformer l'administration territoriale, adapter les administrations centrales et déconcentrées (DIRECCTE)	100 %

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Réformer l'audiovisuel public	
Mettre en œuvre la réforme décidée en juillet 2018 (fermeture de France Ô, développements numériques, rapprochement France 3 et France bleu pour le développement d'une offre régionale, redéploiement des programmes jeunesse et Outre-Mer)	90 %
Poursuivre la réflexion sur l'évolution de l'audiovisuel extérieur	100 %
Réformer la gouvernance	Abandon
Expertiser les conséquences de la réforme de la taxe d'habitation pour la Contribution à l'audiovisuel public (CAP)	Rapport sur la CAP finalisé. Attente calendrier / modalités sur une nouvelle mission CAP avec parlementaires
Conduire la réforme de la loi de 1986	
Transposition de la directive « services de médias audiovisuels » (SMA)	100 %
Instruire les évolutions de la régulation	90 %
Démocratiser l'accès à la culture à travers l'éducation et la culture	
Renforcer l'éducation artistique et culturelle, notamment avec le ministère de l'Éducation nationale	75 %
Lancer l'expérimentation du Pass culture dans cinq territoires	100 %
Conforter le modèle économique du Pass culture <i>via</i> des partenariats et élargir l'offre du passe en vue de sa généralisation	80 %
Redynamiser la politique du patrimoine	
Réorganiser l'administration du patrimoine	100 %
Poursuivre la restauration du patrimoine en péril initiée avec le loto	100 %
Développer les partenariats à l'international (Abu Dhabi, Arabie Saoudite)	70 %
Préparer les assises européennes du patrimoine (mission Sella)	Abandon
Assurer la rénovation phasée de Villers-Cotterêts en vue de l'implantation d'un centre de la francophonie	80 %
Réformer la politique muséale	
Finaliser le rapprochement des Services à compétence nationale (SCN) avec des établissements existants	40 %
Revoir les relations DG/Réunion des musées nationaux (RMN) / Musées et adapter le statut des musées nationaux	50 %
Réussir la transformation de la Réunion des musées nationaux-Grand Palais (RMN/GP)	90 %
Réformer le ministère	
Réformer l'administration territoriale, adapter les administrations centrales, déconcentrer	90 %

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Mettre en œuvre la stratégie de transformation du système de santé	
Mettre en œuvre le plan Priorité Prévention, dont la vaccination obligatoire	85 %
Mieux inciter à la qualité, notamment par l'évolution des tarifications et rémunérations	60 %
Favoriser l'accélération du virage numérique	70 %
Restructurer l'organisation territoriale des soins, déployer les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et les assistants médicaux	85 %
Adapter les formations et les ressources humaines	60 %
Mettre en œuvre la réforme du 100 % santé	
Assurer la mobilisation des professionnels et des assureurs complémentaires tout au long du projet	100 %
Réformer l'aide à la complémentaire santé	100 %
Protéger les Français contre le risque de dépendance	
Mener la concertation d'ici début 2019	100 %
Préparer le projet de loi	90 % (automne 2021)
Lutter contre la pauvreté	
Déployer la stratégie de lutte contre la pauvreté et notamment la contractualisation avec les départements	95 %
Mener la concertation et les travaux techniques sur la réforme des prestations	90 %
Renforcer la protection de l'enfance	
Lancer d'ici novembre 2018 la stratégie de protection de l'enfance puis assurer son déploiement	90 %
Réviser la loi de bioéthique	
Préparer le projet de loi et le débat parlementaire	100 %
Réformer le système des retraites	
Faire un point d'étape avec les partenaires sociaux en octobre 2018	100 %
Mener la deuxième phase de la concertation	90 %
Préparer le projet de loi	85 % (report)
Réformer le ministère	
Réformer l'administration territoriale, adapter les administrations centrales et déconcentrer	95 %

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Innovation

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Finaliser la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur	
Retour d'expérience sur la mise en œuvre de la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE) et Parcoursup, adaptation à venir de la procédure d'accompagnement	90 %
Mise en œuvre du plan Étudiant, utilisation de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)	80 %
Adaptation de l'offre de formation, particulièrement dans les filières en tension	80 %
Enseignement supérieur : préparer une deuxième étape	
Refonder les formations de Santé	85 %
Mettre en œuvre la nouvelle licence (notamment, Licence en deux ans, Parcours « Oui si »)	70 %
Gouvernance : renforcer l'articulation des acteurs (mise en œuvre de l'article 52 de la loi État au service d'une société de confiance (ESSOC) sur les regroupements)	90 %
Permettre aux opérateurs d'accroître leurs ressources propres	50 %
Précarité étudiante et aide sociale étudiante	50 %
Construire une Europe de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	
Préparer le futur programme cadre « Horizon Europe »	100 %
Augmenter le taux de retour sur les financements européens	80 %
S'appuyer sur les Initiatives d'excellence et les Initiatives science innovation territoire économie (IDEX/ISITE) pour construire les « universités européennes » et dynamiser le programme Erasmus	100 %
Mettre en place l'agence européenne pour l'innovation de rupture	
Ambition, autonomie et responsabilité pour les grands opérateurs	
Coordonner des feuilles de route pour les grands opérateurs de recherche (CEA, CNRS, INRIA, INRA, INSERM, IFREMER...) et pour l'Agence nationale de la recherche (ANR)	
Rénover le dialogue contractuel (contrat de site, programmation pluriannuelle...)	66 %
Simplifier le pilotage, renforcer l'autonomie (tutelle des Unités mixtes de recherche (UMR), gestion)	
Recherche sur les grands défis sociétaux	70 %
Clarifier la gestion des très grandes infrastructures de recherche	60 %
Favoriser l'appropriation des outils du Programme d'investissement d'avenir (PIA), les évaluer et simplifier leur fonctionnement	
Refonder les relations Universités – Établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) et Hôpitaux – Universités – EPST en matière de formation et de recherche	
Simplifier la gestion des grands laboratoires	70 %
Renforcer la politique d'innovation	
Simplifier la politique de soutien à l'innovation en s'appuyant sur le conseil de l'innovation	
Développer la dynamique de start-ups Deeptech et le plan Intelligence artificielle (IA)	80 %
Développer l'innovation de rupture - mettre en œuvre les « grands défis »	100 %
Expérimenter la constitution de campus d'innovation	50 %
Relancer la recherche partenariale (simplifier la gestion de la propriété intellectuelle, mandataire unique, contrats types...)	80 %
Accélérer l'innovation	60 %
Assouplir la gestion des RH en diversifiant les profils et les missions	
Améliorer l'attractivité internationale de la recherche publique	90 %
Favoriser la diversification des missions des parcours des enseignants-chercheurs	90 %
Fluidifier les parcours public-privé	80 %
Renforcer l'autonomie de gestion des établissements	65 %

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Mettre en œuvre les mesures du livre bleu outre-mer	
Prioriser et assurer le suivi des mesures du livre bleu outre-mer (rendez-vous gouvernementaux à six mois)	90 %
Porter les réformes des aides économiques outre-mer (projet de loi de finances et projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019) ainsi que la réorientation des moyens budgétaires (réforme de la TVA non perçue récupérable/réforme de l'impôt sur le revenu)	100 %
Conduire l'élaboration des plans et contrats de convergence par territoire (signature début deuxième semestre 2018)	100 %
Garantir le bon déroulement du référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie et préparer la suite	
Superviser les opérations de préparation du référendum, en liaison étroite avec le ministère de l'Intérieur et le Haut-Commissariat	100 %
Veiller à la concertation avec les forces politiques du territoire ainsi qu'avec l'ensemble des parties prenantes	100 %
Poser les bases permettant la poursuite du dialogue après le 4 novembre 2018 jusqu'aux élections provinciales de mai 2019 et au-delà	100 %
Promouvoir le réflexe outre-mer au sein du Gouvernement	
Veiller à la prise en compte de la dimension outre-mer le plus précocement dans les textes et les politiques publiques portés par les différents ministères	50 %
Adapter l'organisation de l'État à la situation des outre-mer (démarche Guyane)	100 %

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Assurer la transition agro-écologique vers une agriculture performante aux plans économique, social, environnemental et sanitaire	
Assurer le suivi de la feuille de route des Etats Généraux de l'Alimentation pour améliorer le revenu des agriculteurs et la compétitivité des filières agricoles et alimentaires	80 %
Accompagner une utilisation durable des ressources naturelles contribuant à la lutte contre le changement climatique et adaptée à ses effets	66 %
Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et accélérer la transition écologique (avec MTE)	53 %
Améliorer la santé animale et le bien-être animal	85 %
Accompagner la transformation du secteur agricole et alimentaire et la structuration des filières grâce au grand plan d'investissement	80 %
Former les nouvelles générations à l'agroécologie et aux transitions	60 %
Renforcer la sécurité sanitaire et la qualité de l'alimentation	
Assurer l'objectif de 50% de produits bio, de qualité ou durables dans la restauration collective à horizon 2022	30 %
Améliorer les contrôles sanitaires sur le plan qualitatif et quantitatif (organisation, moyens, pression de contrôle)	40 %
Porter au niveau communautaire une force européenne de lutte contre les fraudes alimentaires	80 %
Défendre au niveau européen une évolution de l'étiquetage des produits agricoles et alimentaires pour valoriser la qualité des productions agricoles françaises et renforcer l'information des consommateurs	70 %
Mobiliser les politiques européennes au service de la transformation	
Faire de la réforme de la politique agricole commune (PAC) un levier de la transition agro-écologique et de la souveraineté alimentaire	100 %
Préparer la mise en œuvre de la future PAC (plan stratégique national) avec les conseils régionaux et les parties prenantes	75 %
Améliorer la gouvernance et la gestion du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)	50 %
Mobiliser le budget européen de la recherche (Horizon Europe) sur les sujets agricoles, alimentaires, forestiers et de la bioéconomie	30 %
Renforcer et développer l'enseignement, la recherche et l'innovation pour accompagner les transitions	
Adapter l'offre de formation et former davantage pour répondre aux besoins des filières et de la société	75 %
Faire d'AgroParisTech un élément moteur de l'Université Paris Saclay et assurer la création de l'institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	100 %
Créer un acteur majeur de la recherche mondiale en agriculture, alimentation et environnement en fusionnant INRA et IRSTEA au sein de l'INRAE	100 %
Réformer l'enseignement supérieur vétérinaire pour contribuer au maillage vétérinaire français	100 %
Resserrer les liens entre les acteurs de la recherche, de l'innovation et du transfert agricole (INRAE, ACTA et APCA) pour renforcer leur impact	85 %

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Mobiliser les acteurs au service du développement des territoires	
Sécuriser les paiements des aides PAC (délais, procédures, refus d'apurement)	99 %
Décliner la politique de l'alimentation au plus près des territoires	82 %
Renforcer le pilotage du réseau des chambres d'agriculture et optimiser son organisation	60 %
Favoriser les nouvelles installations d'agriculteurs pour assurer le renouvellement des générations	65 %
Réformer le ministère et ses opérateurs	
Approfondir la déconcentration, renforcer la capacité d'ingénierie territoriale et mobiliser les services et établissements de l'État en région pour favoriser la déclinaison de proximité des actions du présent plan ministériel	70 %
Simplifier les procédures, favoriser les mutualisations et réduire les doublons	60 %
Accroître la capacité d'anticipation et de transformation du ministère en réformant les missions études et prospective, ressources humaines et numérique	50 %
Réviser la cartographie et la gouvernance des opérateurs	60 %
Mettre en œuvre les recommandations sur le nouveau modèle de l'Office national des forêts	70 %

Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Mettre en œuvre la loi ESSOC	
Prendre les textes d'application d'ici fin 2018	100 %
Mettre en place des indicateurs mesurant les résultats des services publics	85 %
Réformer la fonction publique	
Simplifier et rendre plus efficace le dialogue social	90 %
Revoir la structuration de la rémunération pour une plus forte individualisation	30 %
Etendre le recours aux contractuels	70 %
Accompagner la restructuration des services publics par des outils de gestion et des aides à la transformation	60 %
Appliquer les 35 heures dans la fonction publique, notamment dans la fonction publique territoriale (hors sujétions spécifiques liées à la nature des missions)	90 %
Assurer le suivi des réformes dans les ministères	
Assurer <i>via</i> la direction interministérielle de la transformation publique la supervision globale du programme de transformation publique	100 %
Négocier avec les ministères concernés les Contrats de transformation	100 %
Accéder à tous les services publics en ligne avec France Connect	
Accompagner la simplification et la numérisation des démarches administratives	83 %
Engager une réforme en profondeur du système d'information de l'État au bénéfice des usagers et des agents	84 %
Accompagner les ministères dans la mise en œuvre du volet numérique de leur plan de transformation ministériel (sécurisation des projets SI et transformation numérique de leurs politiques publiques)	85 %

Secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées

Chantiers/Réformes	Taux d'avancement
Mettre en œuvre la stratégie pour l'autisme	
Structurer les plate-formes et lancer le forfait d'intervention précoce	90 %
Lancer le plan de repérage et de dépistage des adultes	40 %
Déployer les plates-formes de répit	30 %
Mettre en œuvre les mesures relatives à la recherche	90 %
Mettre en œuvre les mesures relatives à la formation	70 %
Transformer les politiques publiques pour les rendre plus inclusives	
Construire une école inclusive pour le plus grand nombre	65 %
Refonder la gouvernance et les outils de la politique de l'emploi des travailleurs handicapés	70 %
Développer l'habitat et la ville inclusifs	85 %
Rendre visibles les projets de territoires 100 % inclusifs	75 %
Mobiliser les ressources médicosociales en appui des politiques inclusives	75 %
Systematiser une démarche de simplification tout au long de la vie	
Mettre en œuvre les propositions du rapport Taquet-Serres	95 %
Allonger la durée d'attribution des principales prestations et droits dans le cas de handicap non susceptible d'évolution	100 %
Déléguer la responsabilité des renouvellements aux acteurs de proximité	Suspension en raison de la de la prolongation systématique des droits durant la crise
Rénover le dispositif de notification des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)	90 %
Mettre en place une plate-forme numérique nationale d'information et de services	100 %
Renforcer le pilotage et la gouvernance de la politique du handicap	
Redynamiser le comité interministériel du handicap (CIH) et organiser une Conférence nationale du handicap (CNH) sous une forme renouvelée	100 %
Revoir la gouvernance territoriale des politiques inclusives dont celle des MDPH	100 %